RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 16 MARS 1986

Paul CHOMAT

DÉPUTÉ - CONSEILLER GÉNÉRAL

Depuis 1981, je me suis efforcé de remplir avec sérieux mon mandat de député. Si je suis réélu, je continuerai.
En raison du mode de scrutin, je m'engage à développer mon activité sur tout le département.
Je m'attacherai particulièrement aux dossiers de l'industrie de l'agriculture, de l'enseignement, du sport, du logement et à la défense des chômeurs et des plus démunis qui ont le plus besoin d'être écoutés et défendus.

Chomat

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous venez de faire une expérience. Elle présente des aspects positifs qu'il faut préserver et prolonger mais également des aspects négatifs graves qu'il faut combattre et corriger.

En 1981, vous avez chassé la droite ; il ne faut pas qu'elle revienne et surtout ne vous laissez pas abuser par la démagogie dangereuse de LE PEN.

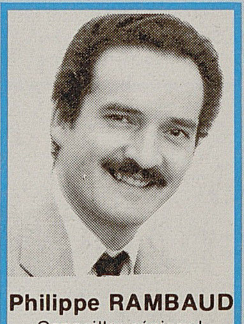
Il n'est pas suffisant de battre la droite. Il faut aussi mettre un frein au chômage.

En 1981, dans la Loire, ont été élus deux députés communistes, Théo VIAL-MASSAT et Paul CHOMAT. Ils ont défendu vos intérêts partout. Ils se sont particulièrement consacrés à promouvoir plus de justice sociale, plus de démocratie économique, locale et politique.

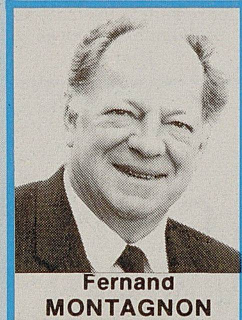
Ils ont tenu leurs engagements, ont résisté aux pressions de la droite et du patronat. Si cela n'avait tenu qu'à eux, beaucoup d'emplois auraient été conservés et aujourd'hui notre Département compterait moins de chômeurs.

Malheureusement, le PS qui avait la majorité absolue a fini par céder à ces pressions nationales et internationales. Il a abandonné les objectifs fixés dans l'union et a repris à son compte bien des idées et des orientations de MM. BARRE, CHIRAC et GISCARD D'ESTAING et du CNPF.

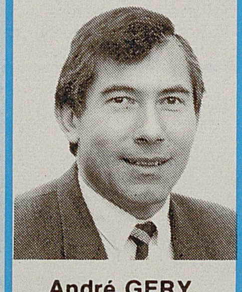
Le résultat de cet abandon a été très négatif et dur pour les salariés de l'industrie, pour les agriculteurs, mais aussi pour les fonctionnaires, les retraités et les pré-retraités.



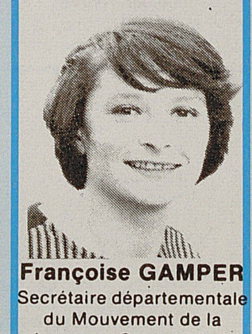
Philippe RAMBAUD
Conseiller régional,
Adjoint au maire de Roanne
Mécanicien, 35 ans



Fernand MONTAGNON
Conseiller Général
Maire de La Ricamarie
Métallurgiste, 61 ans



André GERY
Maire de Rive-de-Gier
Tourneur, 43 ans



Françoise GAMPER
Secrétaire départementale
du Mouvement de la
Jeunesse Communiste,
Employée, 29 ans

PRIORITÉ A L'EMPLOI ET A LA LOIRE

DES ÉLUS COMPÉTENTS EFFICACES

Trop de gens sont dans la misère, pour trop de jeunes le présent et l'avenir sont sombres, alors que les plus fortunés s'enrichissent dans de multiples spéculations.

Les banques continuent à servir les plus forts et à puiser leurs profits sur les ressources des plus faibles qu'il s'agisse des ménages, des artisans, des PME.

Nous partageons la déception de ceux qui comme nous, avaient placé beaucoup d'espoir dans le changement de 1981.

Cependant, le pire serait de se résigner à subir.

Il y a eu d'autres moments de notre histoire récente où la situation est apparue, un temps, sans solution.

A chaque fois, les communistes ont résisté, ont montré aux Français la voie du courage confiant, de l'action persévérante.

Dans la résistance et à la libération, le PCF a mis ses forces au service de la liberté et de l'indépendance nationale.

En réussissant à animer un puissant mouvement populaire, il a eu une contribution courageuse et décisive pour que cesse la guerre d'Algérie.

C'est également grâce à un large soutien des forces démocratiques qu'il est parvenu par faire admettre l'union aux dirigeants socialistes.

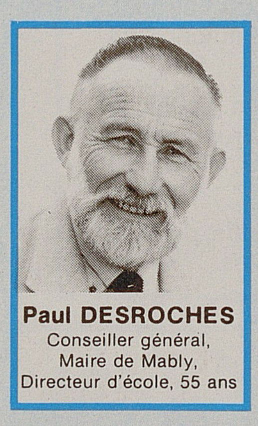
Aujourd'hui, une nouvelle fois, l'avenir dépend de l'influence que vous accorderez au PCF.

Nous appelons les travailleurs et les démocrates à voter pour les candidats communistes, pour exprimer leur volonté de résister à la droite et refuser tout compromis avec elle.

N'oubliez pas qu'avec le scrutin proportionnel à un seul tour, chaque voix comptera.

La Loire a besoin d'un député communiste, voire de deux députés communistes, pour défendre les intérêts et les forces vives du sud, du centre et du nord du Département.

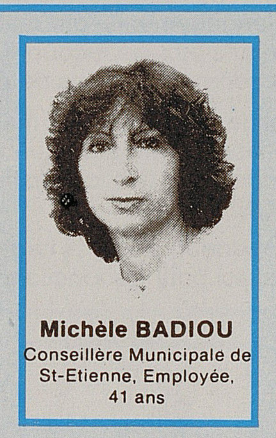
Une progression sensible des suffrages du PCF rééquilibrera la gauche et pourra contribuer à la construction d'une union nouvelle, solide, parce que respectueuse de ses engagements et des aspirations d'une dynamique populaire recréée.



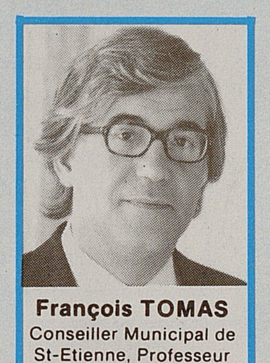
Paul DESROCHES
Conseiller général,
Maire de Mably,
Directeur d'école, 55 ans



Daniel DURAND
Responsable du PCF pour l'arrondissement de Montbrison, Instituteur, 39 ans



Michèle BADIOU
Conseillère Municipale de St-Etienne, Employée, 41 ans



François TOMAS
Conseiller Municipal de St-Etienne, Professeur d'Université, 46 ans

VOTEZ POUR LES CANDIDATS DE LA LISTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS CONDUITE PAR PAUL CHOMAT

S.P.C. ST-ETIENNE

VU, LES CANDIDATS